

# LALINDE LE mag.

Magazine  
d'informations  
des Lindois



[www.ville-lalinde.fr](http://www.ville-lalinde.fr)



**N°1 - JUIN 2014**



*Le maire Christian Bourrier tourné vers l'avenir*

*Marché aux fleurs du 1<sup>er</sup> mai*

**p 4/5**  
Budget  
2014

**p 6/7**  
Les actus  
Travaux

**p 8/9**  
Le Moulin  
de la Guillou

**p 10/11**  
Dossier  
Jeunesse

**p 12/13**  
La CCBDP  
Voirie





## ÉDITO

La parution de cette nouvelle formule de notre bulletin municipal, me permet de remercier l'ensemble des Lindois, ils ont montré par leur participation citoyenne, l'attachement qu'ils portent aux élections municipales.

J'ai tenu à ce que ce journal créé en 2001, modifié une première fois en 2008, et amélioré en 2014, reste le lien inéluctable entre les administrés et les élus. Il permet aux Lindois de découvrir les différents services de la mairie, de mieux connaître notre commune par le biais de son histoire et de son patrimoine, et d'avoir toujours l'information sur ce qui est fait ou doit être fait. En résumé, partager ensemble tous les domaines de la vie d'une commune.

En cette période de crise économique et sociale, il est évident que l'objectif majeur de notre mandature sera de gérer les deniers publics avec la plus grande rigueur. J'ai déjà donné les consignes afin que chaque dépense soit parfaitement justifiée.

Le taux d'endettement de Lalinde est en dessous de la moyenne nationale, ce qui démontre parfaitement qu'il n'y a pas eu de dérives budgétaires sur les investissements. Lalinde ayant pris du retard dans bien des domaines, les projets réalisés lors des deux mandatures précédentes étaient nécessaires, car tous ces aménagements ont considérablement amélioré le service et la qualité de vie. Une commune

est attrayante par la diversité de ses commerces et de son artisanat mais également par ses équipements sociaux, sportifs ou touristiques.

Les baisses des dotations de l'État annoncées pour les prochaines années, sous-entendent que les collectivités territoriales devront avoir une maîtrise de leurs dépenses absolument rigoureuse pour ne pas recourir à des augmentations intempestives des impôts. Chaque projet à venir devra donc rester dans les possibilités financières de la commune. Point sur lequel, les commissions communales planchent déjà. Les rapports et les constats qui vont découler de leurs travaux permettront d'étudier précisément le fonctionnement de chaque secteur de la commune et les futurs investissements.

En conclusion, malgré une conjoncture économique défavorable, notre équipe municipale regarde l'avenir avec une ambition forte et affirmée. Nous sommes des élus responsables, au service de tous, et notre vœu le plus cher, en toute humilité, est que la commune continue sa marche en avant, tout en restant dans un cadre de dépenses parfaitement contrôlé. Je veillerai à donner la priorité à tout ce qui sera utile aux Lindois, afin que chaque euro investi nous rende la vie plus agréable.

Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition du Lalinde Mag, et restons à votre écoute.

Amicalement.

Christian Bourrier  
Maire de Lalinde



**Christine VERGEZ**  
1<sup>re</sup> adjointe déléguée aux finances



**Cathy PONS**  
2<sup>e</sup> adjointe déléguée à la solidarité, aux affaires sociales, à la politique du logement, à la base de plein air du Moulin de la Guillou



**Michel COUDERC**  
3<sup>e</sup> adjoint délégué à l'économie, à l'artisanat, au commerce, au tourisme, à la communication, aux animations et au développement culturel



**Anne-Marie DROUILLEAU**  
4<sup>e</sup> adjointe déléguée à la jeunesse et à la vie scolaire



**Serge HENDRICKX**  
5<sup>e</sup> adjoint délégué aux affaires sportives, aux associations sportives et aux réservations de salles municipales



**Guy RAIMBAULT**  
6<sup>e</sup> adjoint délégué aux travaux, à l'environnement, au patrimoine



**Christian ESTOR**



**Gilbert LAMBERT**



**Isabelle CAUT**



**Pascal REYTIER**



**Suzy SEIGNETTE**



**Laurence MOSCARDINI**



**Emmanuel PELÉ**



**Séverine RASTOUILAC**



**Nadia HAMCHART**



**Jean-Pierre CORCKET**



**Aline BRUSTOLIN**



**Jérôme BOULLET**



**Véronique CAPDEVILLE**



**J.François PIBOYEU**



**Esther FARGUES**



**Jean ROUGIER**

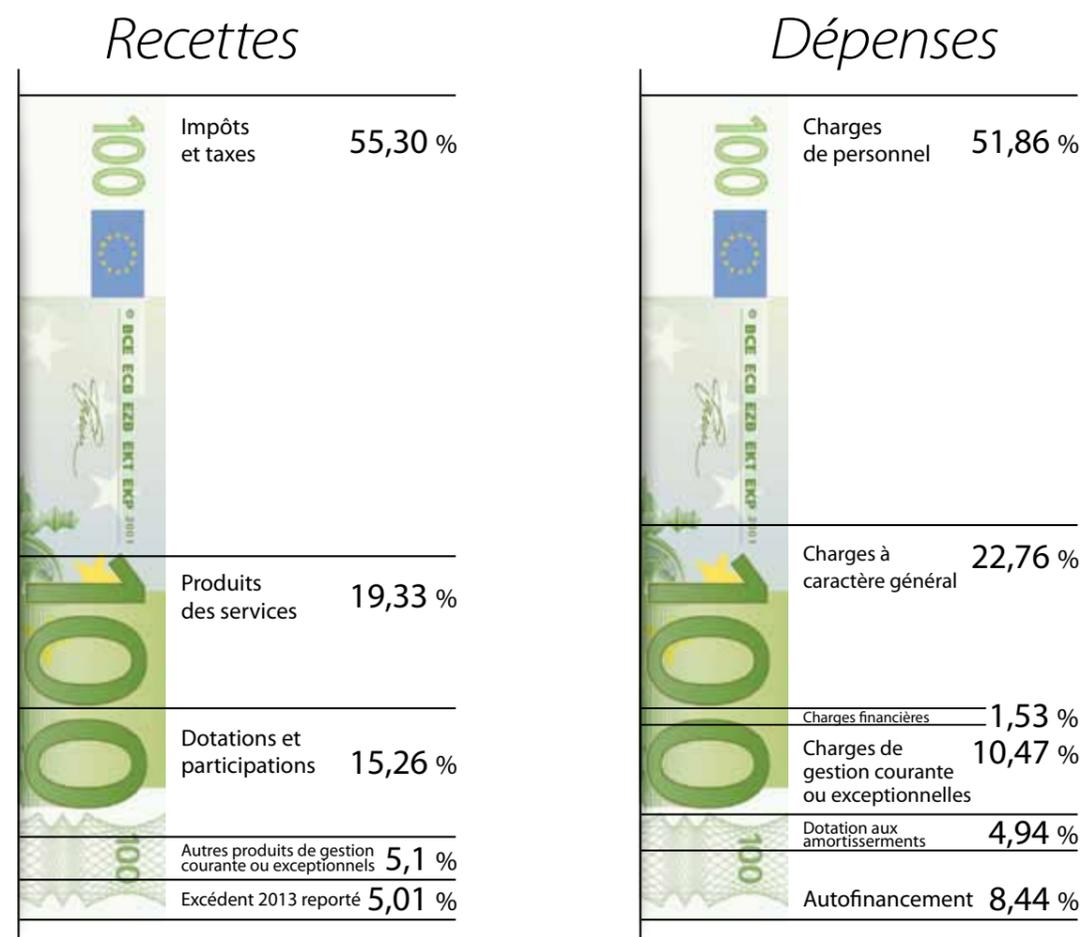
## Composition des commissions communales

COMMISSIONS	MEMBRES
ECONOMIE - ARTISANAT COMMERCE - TOURISME	<b>Vice-Président : M. Michel COUDERC</b> Laurence MOSCARDINI - Christian ESTOR - Gilbert LAMBERT Christine VERGEZ - Suzy SEIGNETTE - Jérôme BOULLET Véronique SALINIER-CAPDEVILLE
ENVIRONNEMENT EMBELLISSEMENT DE LA VILLE QUALITÉ DE VIE	<b>Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Isabelle CAUT</b> Suzy SEIGNETTE - Michel COUDERC - Laurence MOSCARDINI Jean-Pierre CORCKET - Nadia HAMCHART - Guy RAIMBAULT Jean-François PIBOYEU - Véronique SALINIER-CAPDEVILLE
SPORTS VIE ASSOCIATIVE	<b>Vice-Président : M. Pascal REYTIER</b> Nadia HAMCHART - Aline BRUSTOLIN - Cathy PONS - Serge HENDRICKX - Michel COUDERC - Christian ESTOR - Jérôme BOULLET - Esther FARGUES
BASE DE PLEIN AIR DU MOULIN DE LA GUILLOU	<b>Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Cathy PONS</b> Serge HENDRICKX - Gilbert LAMBERT - Pascal REYTIER Emmanuel PELÉ - Michel COUDERC - Guy RAIMBAULT Jean ROUGIER - Esther FARGUES
FINANCES	<b>Vice-Président : M. Gilbert LAMBERT</b> Christine VERGEZ - Christian ESTOR - Cathy PONS Michel COUDERC - Anne-Marie DROUILLEAU Serge HENDRICKX - Jean ROUGIER - Jean-François PIBOYEU
URBANISME ET PATRIMOINE	<b>Vice-Président : M. Jean-Pierre CORCKET</b> Suzy SEIGNETTE - Michel COUDERC - Isabelle CAUT Séverine RASTOUILAC - Gilbert LAMBERT - Guy RAIMBAULT Jean ROUGIER - Esther FARGUES
TRAVAUX VOIRIE	<b>Vice-Président : M. Guy RAIMBAULT</b> Serge HENDRICKX - Jean-Pierre CORCKET - Christian ESTOR Christine VERGEZ - Emmanuel PELÉ - Isabelle CAUT Jean ROUGIER - Véronique SALINIER-CAPDEVILLE
SOLIDARITÉ LOGEMENT	<b>Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Suzy SEIGNETTE</b> Anne-Marie DROUILLEAU - Séverine RASTOUILAC Cathy PONS - Jean-Pierre CORCKET - Gilbert LAMBERT Jérôme BOULLET - Esther FARGUES
SCOLAIRE JEUNESSE A.L.S.H.	<b>Vice-Président : M. Emmanuel PELÉ</b> Anne-Marie DROUILLEAU - Aline BRUSTOLIN - Cathy PONS Isabelle CAUT - Christine VERGEZ - Nadia HAMCHART Jérôme BOULLET - Véronique SALINIER-CAPDEVILLE
COMMUNICATION CULTURE ANIMATIONS ET FESTIVITÉS	<b>Vice-Président : M. Michel COUDERC</b> Anne-Marie DROUILLEAU - Isabelle CAUT Laurence MOSCARDINI - Emmanuel PELÉ - Cathy PONS Guy RAIMBAULT - Jérôme BOULLET - Esther FARGUES
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	<b>Président de droit : M. Christian BOURRIER, Maire</b> Membres Titulaires : Christine VERGEZ - Christian ESTOR - Jean ROUGIER Membres Suppléants : Michel COUDERC - Guy RAIMBAULT - Esther FARGUES

Budget Principal - Budget annexe Assainissement - Budget annexe Camping  
(y compris la Régie directe « Base de Plein Air du Moulin de La Guillou »)

## Section de fonctionnement

Le budget consolidé (budget principal + budgets annexes) s'équilibre à 3,6 millions d'euros. Il concerne les recettes et les dépenses relatives à l'activité courante des services communaux pour répondre aux besoins des habitants dans leur vie quotidienne.



## Parmi les charges de gestion courante

La participation aux organismes de regroupement pour un montant global de 188 913 € se détaille ainsi :

Agence Technique Départementale (ATD)	2 953 €
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS)	1 702 €
Syndicat Départemental d'Energies (SDE 24)	1 610 €
Syndicat Mixte d'Enseignement Musical (SMEM)	29 160 €
Syndicat Intercommunal du Canal (SICL)	39 988 €
Syndicat Intercommunal du Canal - entretien des berges	14 000 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	99 500 €

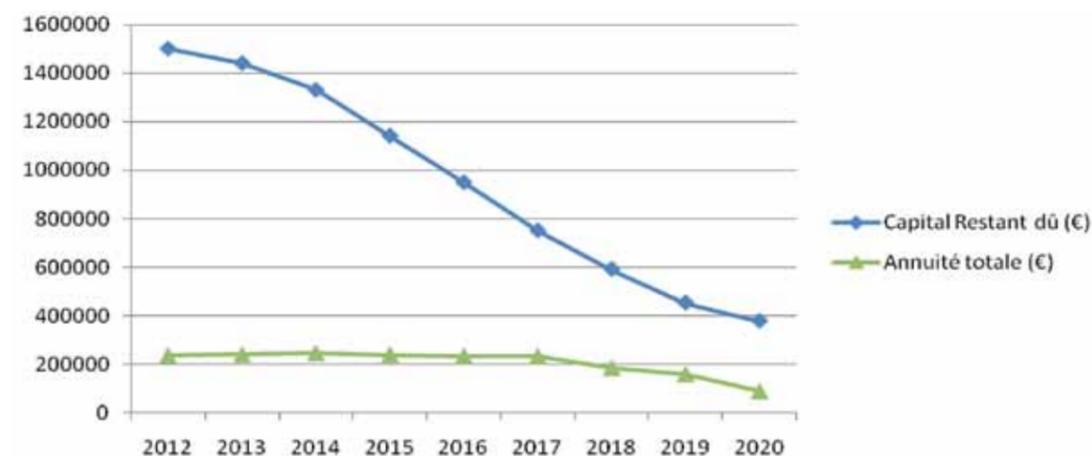
Les subventions accordées aux associations, pour un montant de 77 905,00€ dont le détail est repris dans le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 Mai 2014, et consultable sur le site internet de la ville à l'adresse : [www.ville-lalinde.fr](http://www.ville-lalinde.fr)

## Section d'investissement

Les principales prévisions de dépenses concernent les domaines suivants :

Matériel équipement	14 300,00 €
Déplacement poteaux incendie les Garrigoux	2 800,00 €
Extension Colombarium du cimetière de Lalinde	7 800,00 €
Travaux enfouissements (réseaux d'éclairage public électrique, France Télécom) en partenariat avec le SDE 24	192 827,00 €
Réserves Foncières	43 000,00 €
Travaux de consolidation église de Sainte Colombe 3 <sup>e</sup> tranche	175 500,00 €
Mise en conformité du chauffage de l'église de Lalinde	13 020,00 €
Maîtrise d'œuvre et expertise en vue de la consolidation de la Halle de Lalinde	10 000,00 €
Branchements et raccordements des particuliers au réseau collectif des eaux usées	28 362,00 €
Aménagement station d'épuration et postes de relevage	43 800,00 €
Extension réseaux Assainissement collectif de Sauveboeuf	29 000,00 €
Réhabilitation des sanitaires du camping du Moulin de la Guillou	164 744,00 €

## Endettement communal



Son montant par habitant s'élève à 477 €, celui-ci étant très inférieur à la moyenne nationale de l'endettement par habitant des communes de 2000 à 3500 habitants qui est lui de 727 €.

## Fiscalité 2014

Suite à la mise en place au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 de notre nouvelle Communauté de Communes, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes de façon à ce que le total (taxe communale + taxe intercommunale) reste le même qu'en 2013.

Les taux communaux seront de :

- 7,14 % Taxe d'habitation
- 22,11 % Taxe foncière bâti
- 66,37 % Taxe foncière non bâti

Cependant, certaines augmentations pourront découler des revalorisations des bases (valeur locative) qui sont calculées par les services fiscaux.

Rappels :

la contribution de l'Etat compensant la suppression de la taxe professionnelle (CVAE) est versée directement à la Communauté de Communes des Bastides, Dordogne-Périgord (CCBDP)

Le taux de la cotisation foncière des

entreprises(CFE) est fixé par la CCBDP, qui en encaisse le produit.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est fixé par la CCBDP, qui en encaisse le produit, pour le reverser au Syndicat de Gestion des Déchets (SYGED)

En espérant que ces précisions vous permettront de mieux appréhender vos avis d'imposition.

## En avant les commerces



### Clairement Bon Claire Menet

22 Rue des Martyrs  
Epicerie fine  
Les meilleures confitures de France  
Cafés- Jus de fruits artisanal – Épices  
Thés – Chocolats



### Réouverture prochaine

Le Bilboquet devient L'Instant Présent  
Rue des Martyrs

### L'île ô Fées Nathalie et Christine

10 Rue des Déportés  
Prêt-à-porter et accessoires  
Exposition d'art photos et peintures



### After Smoke Jean- Michel Gauthier

44 Rue Pierre Brossolette  
Cigarettes électroniques



De nouveaux locaux pour le CCSO  
Place de la Halle



Enseigne LYC M<sup>me</sup> Gimberteau  
3 Bd de la Résistance  
Boutique de Vapote électronique

### L'Union des Commerçants Lindois

(UCL) a été créée en mars dernier, née de l'envie de quelques uns de voir de nouveau à Lalinde une association de commerçants. L'idée est de dynamiser le commerce local en créant des animations ensemble, de parler d'une seule voix, et de montrer aux habitants de la commune que le commerce local est présent et diversifié. L'UCL est ouverte à tous les commerçants qui auront envie de la rejoindre et compte à ce jour une bonne trentaine d'adhérents. Des actions seront mises en place par l'association elle même, telle que la fête des commerçants du 7 juin, mais une collaboration avec d'autres associations est aussi souhaitée et envisagée, à Noël par exemple. L'association espère vivre longtemps, accueillir de futurs adhérents et s'enrichir de nouvelles idées.

Siège de l'association à la librairie Grain de Lire, 18 rue des Déportés, 24150 Lalinde. 0553226588



Les juniors de l'USL rugby champions du Périgord Agenais présentent le trophée en mairie

### Un grand club de foot à Lalinde

FC Sauveboeuf/FC Pays Lindois, la fusion est une suite logique de l'entente mise en place au niveau de l'école de foot. Elle a pour but de rassembler les 2 clubs de la commune de Lalinde et toutes les forces vives, moyens humains, matériels et financiers. Les Mairies de Lalinde et de Couze sont favorables à ce projet qui permettra au niveau du Club de bénéficier des structures mises à disposition par les municipalités. L'objectif de ce projet est d'atteindre un effectif de 160/180 licenciés et d'avoir une équipe dans chaque catégorie, du foot éducatif aux équipes de jeunes, une équipe féminine et trois équipes seniors masculines. Cette fusion permettra de mieux structurer la bonne entente avec nos clubs voisins.

### L'association « La Bazinie »

a attaqué sa 2<sup>e</sup> année avec encore plus d'enthousiasme. L'installation des fleurs et des lampions achevée, ils veulent continuer à organiser de nombreuses manifestations d'ici la fin de l'année :  
-Soirée moules/frites le 15 août  
-Fête de l'Art dans la cité en collaboration avec la nouvelle association des commerçants lindois  
-Animation et décoration de tout Lalinde pendant les fêtes de fin d'année  
Forte de ses 45 membres bienfaiteurs, la Bazinie propose à tout bénévole désirant partager cette volonté de dynamiser Lalinde et d'y tisser des liens sociaux dans une ambiance amicale, de les rejoindre.

N'hésitez donc pas à leur téléphoner au 06 08 07 58 17



### Civisme citoyen

Si nous sommes en droit de demander beaucoup à la mairie ce qui est légitime, n'oublions pas qu'un service a un coût financier que nous retrouvons automatiquement dans nos impôts. Hors des zones urbaines de notre commune des citoyens nettoient systématiquement la parcelle publique se trouvant devant leur domicile lors de la tonte de leur terrain. Cela permet de mieux entretenir les bords des routes permettant aux promeneurs d'être plus en sécurité. Le fauchage au km avec engins appropriés est malgré tout grossier aussi le petit coup de tondeuse supplémentaire permet d'améliorer l'environnement et l'embellissement de notre belle campagne  
Bravo et merci à eux

### Adressage

Une commission composée de 9 élus et du service technique, met en place la dénomination des voies sans nom en collaboration avec le centre du courrier de Lalinde. Notre commune étant très étendue, les personnes dont les habitations sont situées sur une voie sans dénomination officielle peuvent le signaler en mairie, afin d'éviter des oublis. La localisation de chaque habitation est un enjeu important pour les services de secours, les services à domicile et les facteurs.

### Plan de sauvegarde communal

Plan qui permet de s'organiser en cas de catastrophe naturelle, ou non, comme accident de poids lourd transportant des matières dangereuses. Son but est d'informer, de guider, de protéger au mieux les habitants de la commune. Une mise à jour est en cours et nous souhaitons par la même occasion mettre en place un service appelé « réserve communale » basé sur les ressources des administrés à savoir les citoyens

## TRAVAUX



### Place de l'Europe

#### Poste de relevage collecteur des égouts

Réfection et renforcement de l'ancrage des pompes, mise en place d'un regard qui permet de vidanger le poste de relevage et d'évacuer les eaux usées pendant les travaux et réfection de la base de béton érodée par les eaux usées et mise en place d'une protection résine.

### Le cannelé

Face à une superposition d'organes de gestion, le cannelé côté mairie ouest route de Périgueux, est toujours en attente du rapport de l'étude réalisée par le Cabinet Antéa, financé par le Conseil Général et le Syndicat du Canal. Une fois le rapport disponible les différentes parties intéressées : canal, mairie, Conseil Général, CCBDP, propriétaire terrain se rencontreront pour se répartir le financement, le lancement de la phase travaux est urgent.

### A Sauveboeuf

#### 8 logements locatifs



Malgré les intempéries, la réception est toujours prévue pour la fin de l'année.

s'auto informent et permettent de diffuser les recommandations du plan de sauvegarde. C'est une action citoyenne qui demande des personnes volontaires aussi nous faisons appel à candidature. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie à l'accueil qui prendra leurs coordonnées.

### Le rond-point de l'église

La direction régionale des affaires culturelles, par arrêté nous a spécifié le bien-fondé des nouvelles fouilles. Motif évoqué « une église détruite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a remplacé l'ancienne église St Pierre datée du XII<sup>e</sup> siècle, entourée d'un cimetière. Étant donné sa situation en limite de la ville, il n'est pas impossible qu'elle soit antérieure à la fondation de la bastide. Les fouilles de l'ancien cimetière ont révélé deux phases d'occupation (XII<sup>e</sup>- XV<sup>e</sup>) mais avec quelques éléments antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle. La découverte probable des vestiges de l'ancienne église permettront de mieux cerner les relations de l'édifice avec la bastide en particulier sur les questions de chronologie ». Tous les éléments montrent la nécessité de prescrire une fouille préventive. Pour l'instant aucune date n'a été déterminée pour la réalisation de ces fouilles. Les travaux ne débuteront donc pas demain.

En attendant un arrêté municipal modifie la circulation : la sortie du pont n'est plus prioritaire (céder le passage) afin de fluidifier la circulation et de désengorger la rue des Martyrs qui n'est plus tributaire de la priorité des véhicules venant du pont. La mise en œuvre est effective depuis le 19/5/2014



## CAMPING ★★

Lieu de séjour idéal pour découvrir la Dordogne et ses mille et un châteaux, ses bastides, ses grottes et ses innombrables sites naturels et culturels, le camping du Moulin de La Guillou se situe au cœur du Périgord Gastronomique.

Niché au bord d'une rivière, dans un cadre pittoresque, au calme et pourtant à proximité de tous commerces, le camping municipal de Lalinde, doublement étoilé, se compose de 80 emplacements et se dote, cette année, de sanitaires totalement réhabilités et adaptés à l'accès des personnes à mobilité réduite.

Les accès à la piscine (baignade surveillée par un personnel qualifié) et au wifi sont gratuits pour tous les campeurs.

D'autres services sont également mis à disposition de notre clientèle comme le dépôt de pain et de viennoiseries chaque matin entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août ou encore la possibilité de réserver le repas du midi auprès du cuisinier de la Base de Plein Air.

Des cours particuliers de natation et des cours collectifs d'aquagym seront proposés aux campeurs et au public durant l'été en dehors des heures d'ouverture de la piscine, et à titre privé.

Le camping est ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous renseigner auprès de l'accueil de la Base de Plein Air.



# Le moulin de la Guillou

BASE DE PLEIN AIR CAMPING



## ANIMATIONS ESTIVALES

Comme chaque année depuis 4 ou 5 ans, le Comité des Fêtes de Lalinde organise 2 soirées musicales à La Guillou durant l'été.

La première aura lieu le mercredi 16 juillet 2014 à partir de 20 h. Les convives se retrouveront autour du groupe pop-rock « Terre d'avril », natif de Bergerac. Les textes et musiques sont écrits par la chanteuse Christine et les arrangements sont l'objet d'un travail collectif du groupe.



La seconde se déroulera le mercredi 13 août 2014, toujours à partir de 20 h. Le groupe Antidote, composé de 5 musiciens dont un chanteur, interprète une majorité de reprises à tendances pop rock aussi bien en français qu'en anglais. Leur répertoire est composé de reprises de Bashung, Trust, Téléphone, Police, Pink Floyd, ZZ Top, Status Quo ...



Les inscriptions se feront directement auprès du Comité des Fêtes de Lalinde par le biais de son président Monsieur Michel Hardouin au 05 53 57 31 06 ou à l'accueil de La Guillou à partir du 16 juin 2014.

Les places sont limitées à 120.

## PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale de La Guillou sera ouverte du lundi 16 juin au dimanche 14 septembre 2014.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Du 16 juin au 6 juillet						
		14 h - 18 h			14 h 30 - 19 h	14 h 30 - 19 h
Du 7 juillet au 31 août						
	14 h 30 - 19 h	10 h 30 - 12 h	10 h 30 - 12 h			
Du 1 <sup>er</sup> au 14 septembre						
		14 h - 18 h			14 h 30 - 19 h	14 h 30 - 19 h

La gratuité s'applique aux enfants de moins de dix-huit ans appartenant au territoire de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord, sur présentation d'une carte qui sera délivrée sur place à partir du 16 juin.

**1,50 €** pour les enfants de -18 ans (hors territoire de la CCBDP)

**2,40 €** pour les adultes

Comme chaque année, la baignade est surveillée et les shorts de bain sont interdits.



## CENTRE D'ACCUEIL DE GROUPES

La Base de Plein Air du Moulin de La Guillou, réhabilitée depuis 2011, accueille toute l'année, sur demande, des groupes divers en hébergement en dur ou toilé selon plusieurs formules (pension complète, demi-pension, gestion libre) et pour des tarifs compétitifs. Ces groupes peuvent pratiquer un large panel d'activités sportives encadrées (tir à l'arc, escalade, spéléologie, VTT, canoë-kayak, course d'orientation, randonnée pédestre...).

Nous avons déjà accueilli de nombreuses écoles, des collèges, des centres médico-sociaux, des colonies de vacances et même des particuliers.

Récemment nous avons eu le plaisir de recevoir un groupe de passionnés de SIMCA ainsi qu'un club de Harley Davidson.

La Guillou est un centre qui fonctionne tout au long de l'année avec des pics de fréquentation en juillet et août.



## Réseau pédagogique des écoles

Vendredi 9 mai, 200 enfants des écoles maternelles de Lalinde et des alentours se sont rendus à l'espace Jacques Brel. Il s'agissait pour ces jeunes élèves de montrer à tous les autres enfants le travail mené durant cette année scolaire sur le thème de l'art préhistorique.



Tour à tour, ils se sont succédés au micro pour présenter et expliquer, sous forme de questions-réponses, comment peindre l'empreinte d'une main, reproduire les irrégularités de la roche puis placer sur les bosses le ventre du mammouth ou du cheval... tout le bestiaire préhistorique y est passé : rennes, aurochs, rhinocéros et même une licorne ! Parfois, l'œuvre avait un format imposant, dépassant largement la taille des artistes. La technique du fusain n'a plus de secret pour beaucoup d'entre eux ! Sauvebœuf s'est taillé un beau succès avec sa « vraie » grotte en trois dimensions, sous laquelle on peut s'abriter et regarder des peintures pariétales présentant des mains, des animaux et mêmes quelques humains quelque peu stylés par nos jeunes artistes...

Il faut dire qu'ils savaient de quoi ils parlaient : en effet, tous ces enfants sont allés passer une journée au Roc de Cazelle. Ils ont visité le site, pique-niqué sur place et participé à des ateliers où ils ont appris à allumer du feu avec des silex, lancer une sagaie avec un propulseur et bien sûr fabriquer leurs pigments en écrasant de l'ocre ou du charbon de bois... Pour le pinceau, il suffit de mâchonner une branchette

pour séparer les fibres ! Et pour finir le projet, la visite de Lascaux fut un souvenir inoubliable !

Pour leur part, les moyens du cycle 2 se sont intéressés cette année à la musique jazz en se retrouvant pour chanter ensemble et profiter du spectacle d'un orchestre de grande qualité venu rien que pour eux ! Quant aux grands du cycle 3, ils ont participé au défi-départemental « faire-rouler », qui consistait à fabriquer un véhicule le plus performant possible ; les collégiens ayant pris le relais pour installer une motorisation électrique ou solaire sur ces prototypes, nos ingénieurs en herbe attendent avec impatience la rencontre de fin de projet pour voir ce que sont devenus leurs engins !

**Ces pratiques pédagogiques en réseau sont rendues possible grâce à la coordination de Marcel Tabone et au soutien de la municipalité pour financer les sorties, le matériel et les spectacles.**

## Accueil de Loisirs L'île aux enfants

Après une année forte en images sous le thème « Images... Imagine Aire ! » les enfants de l'ALSH (Accueil de Loisirs) se sont initiés à de nombreuses techniques qui ont révélé des talents en herbe !



Tour à tour ils sont devenus designers, photographes, reporters, metteurs en scène, illustrateurs ou stylistes, et de nombreuses créations d'enfants ont vu le jour.

Ce fut l'occasion de partager des moments conviviaux autour d'expositions des créations (photos, BD, books de stylisme...), lors de la projection d'un film d'animation réalisé par les enfants avec l'Association « les Yeux Grands Ouverts » et pendant un défilé de mode.

De belles rencontres avec de nombreux partenaires et professionnels, ont enrichi ce parcours de découverte et d'initiation (écrivain, illustrateur, styliste, photographe, artisan...).

Des activités sportives et des sorties de loisirs ont été l'occasion de rigolades et de défoulement (baignades, spéléo, speed badminton, escalade, canoë, vélo, patinoire, escrime, roller, laser play, tir à l'arc, accrobranche, cinéma pour tous ainsi que Petits Castors et ânes pour les plus petits).

Dans la lancée de ces belles expériences l'année 2014 évolue sur le thème des « Tissus » qui permettra aux enfants de prolonger de fil en aiguille cette aventure et de découvrir de façon ludique de nouvelles techniques, des supports d'expression ainsi que de nombreux jeux.

Seront aussi aux rendez-vous de l'été des enfants, le mini-camp de trois jours pour les plus grands, des sorties sportives et culturelles pour tous.

L'équipe de l'Accueil de Loisirs souhaite un bel été aux Enfants !

**L'ALSH est ouvert toute l'année le mercredi et durant les vacances scolaires (sauf Noël). Inscriptions sur place auprès de Josiane.**

## Conseil Municipal Junior



Après une mise en sommeil de quelques mois, le Conseil Municipal Junior de Lalinde reprendra son activité dès le mois de septembre. Il réunira un groupe d'enfants du CM1 à la 5<sup>e</sup>, représentants des écoles et du collège de Lalinde et élus par leurs camarades pour un mandat de deux ans. Le CMJ a pour objectif de répondre aux préoccupations des jeunes, afin qu'ils soient représentés et donc écoutés au sein de la municipalité et qu'ils puissent avec le soutien des élus, mener les actions ou les projets qui leur tiennent à cœur. Cette instance permet également aux jeunes de prendre conscience de leur rôle et de participer de façon active à la vie de notre ville en mettant en avant les attentes des jeunes lindiens. **Le CMJ est une école de citoyenneté et de démocratie locale.**



## Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité de Lalinde a choisi de mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits pour tous les élèves de la commune, à compter de la rentrée de septembre 2014. Cette évolution a pour but de faciliter les apprentissages scolaires journaliers et de favoriser la réussite de tous les élèves. Les enfants auront classe le mercredi matin afin d'alléger leurs journées scolaires et profiteront de 3 h de TAP répartis dans la semaine. Cette nouvelle organisation hebdomadaire permettra aux enfants de pratiquer, dans une approche ludique, des activités culturelles, artistiques ou sportives adaptées et dispensées par des personnels municipaux diplômés et des intervenants qualifiés.

Afin de prendre en compte les besoins des enfants tout en prêtant attention aux contraintes familiales, la municipalité a diffusé un questionnaire aux parents d'élèves. De plus un comité de pilotage des TAP, composé de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus se réunit depuis plusieurs mois afin de préparer la rentrée 2014 dans les meilleures conditions.

La quasi-totalité des parents a déclaré que leur enfant fréquentera ce dispositif. Les membres du comité de pilotage s'accordent pour que les TAP restent un moment de loisirs, de détente entre l'école et la garderie, pendant lequel l'enfant serait peu contraint. Les expériences des TAP sur d'autres communes confirment la nécessité de ne pas trop solliciter les enfants mais plutôt de prendre en compte leurs demandes.

Les enfants de Lalinde profiteront ainsi d'activités manuelles, de loisirs créatifs, d'ateliers autour du livre, d'informatique, de photographie, de jardinage, d'expression corporelle et sportive, de secourisme...

La mise en place de ce nouveau dispositif s'inscrit dans un véritable Projet Éducatif Territorial (PET) afin de prendre en compte les besoins des enfants tout en prêtant attention aux contraintes familiales. C'est pourquoi la municipalité mettra en place une garderie périscolaire tous les matins dès 7 h 30 et le mercredi de la fin de la classe jusqu'à 12 h 30. Les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs « L'île aux enfants » le mercredi après-midi seront pris en charge dès 11 h 45 par les animateurs, pour le repas du midi et jusqu'à la fin de la journée.

**Les enfants scolarisés à Sauvebœuf et fréquentant l'ALSH le mercredi après-midi seront transportés jusqu'à Lalinde par la municipalité.**

## Restauration scolaire

Afin que tous les enfants de Lalinde bénéficient des mêmes avantages concernant les restaurants scolaires, celui de Sauvebœuf sera géré par la municipalité dès la rentrée de septembre. De plus, une commission des menus se réunira régulièrement afin de prendre en compte les remarques et bonnes idées des élèves et parents d'élèves lors d'un moment d'échanges avec les personnels de cantine.

Le conseil communautaire a élu le 29 avril dernier le président et le bureau de l'intercommunalité. Cette gouvernance s'appuiera sur l'ensemble des élus pour relever les nombreux défis qui lui sont proposés. Il est demandé à chacun de prendre ses responsabilités. Le président Christian Estor, issu du conseil municipal de Lalinde prendra les siennes et tout en appliquant une politique solidaire veillera aux intérêts des administrés lindois. Servir au mieux son territoire c'est évidemment servir les communes qui le composent. Ambition, attractivité, promotion du territoire mais aussi rigueur, exigence, implication des acteurs : tels sont les mots qui nourrissent la motivation de la nouvelle équipe intercommunale.

Parallèlement à la mise en place des commissions thématiques : économie, sport, aménagement du territoire, voirie, etc, des groupes de travail réfléchissent par secteur dans un premier temps sur la nécessité d'harmoniser pour le 1er janvier 2015 les compétences sur l'ensemble du territoire. Les élus doivent définir la ligne de partage entre les domaines qui relèvent d'une approche intercommunale et ceux, plus de proximité qui doivent être assurés par le maire et son conseil municipal. Cela passera par une évaluation des coûts, un transfert de charges, une négociation entre responsables locaux mais aussi par une évolution des mentalités des agents, des élus, des citoyens. En effet, un transfert de compétences s'accompagnera d'une mutualisation des moyens humains et matériels. C'est grâce à la confiance et à la considération mutuelle que nous obtiendrons cet équilibre essentiel entre les pouvoirs et devoirs des deux collectivités : mairies et C.C.B.D.P.

Une intercommunalité réussie passera par le respect des communes et des prérogatives des maires.



Le Président

**Christian ESTOR**

Les vice-présidents

**Dominique MORTEMOUSQUE**

Chargé de la voirie

**Serge MERILLOU**

Chargé de l'action sociale

**Jean-Marc GOUIN**

Chargé du développement économique, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture et Forêt et des NTIC

**Patricia FEUILLET**

Chargée des finances et de la fiscalité

**Laurent PÉREÁ**

Chargé des ressources humaines

**Roland KUPCIC**

Chargé de la politique du logement

**Magalie PISTORE**

Chargée du tourisme

**Philippe GONDONNEAU**

Chargé de l'aménagement du territoire et de la politique environnementale

**Maryse BALSE**

Chargée de la culture, des sports, de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires



## LA VOIRIE Comment ça marche

Avec **870** km de voirie à entretenir,  
**26** agents sur  
**3** pôles techniques,  
**9** tracteurs,  
**8** camions,  
**6** épaveuses,  
**2** pelles hydrauliques...

Le service voirie s'organise autour de différentes missions qui se déclinent en trois secteurs :

L'exploitation de la voirie :  
entretien des dépendances vertes et bleues de la chaussée, de la signalisation Verticale et Horizontale, des ouvrages d'arts, des ornières, etc...

Les travaux d'investissement :  
aménagement de voie, renforcement, renouvellement des structures, des couches de roulement.

La gestion du domaine public :  
consiste à administrer la voirie communautaire et à délivrer des arrêtés et des avis.

### Exploitation

**Les dépendances vertes de la chaussée**

#### 1. Fauchage - débroussaillage

Trois campagnes de fauchage sont programmées dans l'année au cours desquelles sont traités :

**Campagne de printemps :** à partir de fin Avril.

- Uniquement l'accotement avec au maximum 2 largeurs de panier
- Les sections dangereuses : plusieurs passes si nécessaire (ex : carrefours)
- Si l'accotement est inférieur à 1 mètre linéaire, prévoir une passe au niveau du fossé ou du talus.

**Campagne d'été :** à partir de début juin

- La totalité des accotements et fossés
- Le talus sur 1 ou 2 largeurs de panier, avec au maximum 4 largeurs de panier

**Campagne d'hiver :** à partir de fin septembre (suivant les repousses et la

demande des élus)

- Les accotements, ou les sections dangereuses, ou les accotements et talus en totalité

#### 2. Elagage

La prestation comprend une campagne d'élagage le long des voies de novembre à février

Une programmation est établie en fonction des voies retenues dans le programme de voirie n+1 en investissement par commune.

**Les dépendances bleues de la chaussée :** Le curage des fossés, etc...

Une programmation est établie chaque année. Le but est de préparer les chaussées en revêtement/renforcement en n+1 en priorité, puis de satisfaire ponctuellement à la demande des élus.

#### 1. Signalisation

- Maintien en bon état de la signalisation verticale, de Police ou Directionnelle.

- Maintien en bon état de la signalisation horizontale.

Une programmation est établie chaque année en tenant compte du renouvellement de l'existant et de la création.

#### 2. Ouvrages d'art

- Inspection annuelle avec réalisation d'un rapport
- Réalisation des travaux d'entretien (débroussaillage, réfection des garde-corps, maçonnerie, etc...)

### Investissement

La Communauté de Communes réalise chaque année un programme de travaux de voirie sur l'ensemble de son territoire. Ce programme est établi par la Commission Voirie et arrêté par le Conseil Communautaire.

Il porte d'une part sur la réalisation de travaux neufs (renforcement de chaussée, aménagements...) et d'autre part sur la réalisation de travaux d'entretien (Point à temps, talutage, rectification de virage, etc...).

Les prestations suivantes sont effectuées



en interne par les agents du service :

- l'estimation technique et financière,
  - l'élaboration du marché,
  - le suivi et l'exécution des travaux,
  - l'inspection régulière des voies,
  - la rédaction d'actes administratifs
- Pour des études complexes d'aménagement, la Communauté de Communes peut faire appel à des prestataires externes : Maître d'œuvre, géomètres, bureau d'études de sol... Afin de réaliser ces travaux d'entretien et d'aménagement, la Communauté de Communes peut lancer un marché à bons de commande de travaux (annuel ou pluriannuel).

### Gestion du domaine public

Le service voirie assure la gestion du domaine public relative aux voies d'intérêt communautaire.

La gestion du domaine public concerne :

- les autorisations de voirie : liées à la création ou la modification d'un accès sur la voirie, la création de clôture, etc.
- les permissions de voirie : délivrées pour des travaux sur le domaine public (ex : travaux sur les réseaux (ERDF, Telecom, AEP, Assainissement, etc.), travaux forestiers, etc.)
- les arrêtés d'alignement : il détermine la limite de faits entre le domaine public et le domaine privé.
- l'élaboration d'un règlement de voirie intercommunal.

Spectacle populaire totalement gratuit, le Tour de France est sans contestation la plus prestigieuse course cycliste au monde. Il attire chaque année des centaines de milliers de spectateurs, et de nombreux souvenirs de vacances, des amours d'été, sont liés à cette grande saga à suivre jour après jour. Au cours de ses 100 ans d'existence, se sont forgées autour de cette course mythique plusieurs légendes. Elles reposent sur des exploits, et des drames. Certaines étapes restent gravées à jamais dans la mémoire collective, notamment le 11 juillet 1964. Un jour de liesse qui s'est transformé en jour de deuil.



Cette année-là, la 19<sup>e</sup> étape relie Bordeaux à Brive, via Lalinde. Des familles entières, venues de toutes les communes voisines, se massent en bordure du circuit, et notamment au carrefour du pont du canal à Port-de-Couze. A cette époque l'endroit est idéal : le passage forme une chicane à angles droits. Les coureurs ne pouvant pas franchir cet obstacle à grande vitesse, il sera plus facile de repérer les grands leaders et surtout le maillot jaune. Aussi, bien que le site soit particulièrement dangereux, plusieurs dizaines de personnes prennent place sur le parapet. Vers 13 h la fête bat son plein. Le défilé de la caravane publicitaire a enchanté la foule. Les véhicules ralentissent, certains s'arrêtent pour distribuer aux spectateurs casquettes et autres objets publicitaires. Tout se passe pour le mieux. Puis, vers 13 h 20, le tumulte déclenché par le passage de la caravane publicitaire s'estompé. Les radios annoncent l'arrivée imminente des coureurs.

Quelques minutes plus tard, sur la longue ligne droite qui précède le passage du pont, un camion-citerne roule à vive allure. Chargé du ravitaillement des hélicoptères de la gendarmerie, il précède de quelques minutes les coureurs et les voitures des directeurs sportifs. Sa vitesse est excessive, car il semble avoir pris du retard sur son parcours. Les cris des centaines de personnes massées en aval du pont, mêlés aux coups de sifflet et aux signes des forces de l'ordre, n'ont aucun effet sur le chauffeur qui ne ralentit pas son engin. Le camion fou reste sur sa lancée.

Lorsque le camion-citerne arrive à quelques dizaines de mètres du passage du pont, public et forces de l'ordre ont compris qu'il ne pourra pas franchir le pont. Malheureusement il est déjà trop tard pour les spectateurs assis sur le parapet. La densité de la foule leur cache la vue, et surtout, elle ne leur permet pas de pouvoir se dégager rapidement. Une fraction de seconde plus tard, le camion percute le parapet en entraînant dans sa chute plusieurs dizaines de personnes. Le Tour de France vient de connaître la plus grande catastrophe de son histoire.

La stupeur fige pendant quelques secondes les témoins de la scène. Puis, des hurlements déchirants s'élèvent de toutes parts, chacun cherchant l'un des siens. Malgré la panique, des spectateurs se ressaisissent et se jettent à l'eau pour essayer de sauver les survivants. Plus d'une trentaine de personnes ont été projetées dans le canal. Parmi elles, beaucoup de blessés, dont 13 gravement atteints. Le chauffeur du camion réussit à sortir de sa cabine. Il arrive à remonter sur la berge où il est vivement pris à partie. Il faudra toute la maîtrise des gendarmes pour qu'il ne soit pas lynché par la foule.

Les pompiers arrivés sur les lieux du drame remonteront 8 corps. Un neuvième mort viendra alourdir le bilan de cette terrible journée. Claude Rey, originaire de Saint-Agne, meurt à l'hôpital. Son épouse Claudine avait été tuée lors de l'impact. Le bilan définitif sera donc de 9 morts.



Quelques minutes plus tard, le peloton arrive sur le pont. Les coureurs s'arrêtent, et restent muets, les jambes coupées devant l'atroce spectacle. Certains pleurent devant ce qu'ils découvrent, d'autres pensent à abandonner, mais finalement tout le monde repart. Bien que le cœur n'y soit plus, l'étape se finira. C'est le Belge Edward Sels qui remportera le sprint à Brive. Le Tour sera gagné cette année-là, par Jacques Anquetil devant Raymond Poulidor, Federico Bahamontes et Henri Anglade. Les images de l'horreur vont laisser toutefois un goût amer à la victoire et à ce Tour de 1964.



Cinquante ans se sont écoulés. La tragédie du Port de Couze reste à jamais gravée dans la légende du Tour de France qui porte toujours le deuil de cette catastrophe. Aussi, lorsque l'une des étapes du Tour traverse notre département, les dirigeants n'ont jamais manqué de venir déposer une gerbe au pied de la stèle commémorant cette journée de cauchemar.

#### Les Victimes

Adultes : Claudine Rey, Claude Rey, Léa Boisserie, José Munoz, Gabriel Jolibert, Jeanne Jolibert.

Enfants : Roseline Jolibert (5 ans) ; Paulette Chavaroche (9 ans) ; Michelle Cavaillez (3 ans).

*Christian Bourrier*

## N°APPEL URGENCES

URGENCES	112
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
SAPEURS POMPIERS	18
CENTRE ANTI POISON et TOXICOVIGILANCE	
CHU de Bordeaux	05 56 96 40 80
ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCE CONJUGALE	3919
GENDARMERIE LALINDE	05 53 63 56 30
EDF SECURITE DEPANNAGE	08 10 33 30 24
GDF SECURITE DEPANNAGE	08 10 43 30 24
FUITE D'EAU	06 85 42 04 59

## Services à la personne

(pôle médical)

CMP (centre médico-psychologique)	
Enfants	06 30 72 73 14
Adultes	05 53 27 42 46
CMS (centre médico-social)	05 53 61 04 83
CIAS (centre intercommunal d'action sociale)	05 53 61 19 80
SSIAD (service de soins infirmiers à domicile)	05 53 27 99 70

## Pharmacies de garde

La garde s'entend 24 h/24 du vendredi 20 h au vendredi de la semaine suivante 20 h.

### Juin 2014

du 20 au 27 : REVOL (Couze)  
du 27 au 4/07 : HEYNARD (Pôle médical Lalinde)

### Juillet 2014

du 4 au 11 : PROVOST (CC les 3 Vallées Creysse)  
du 11 au 18 : DAVID (Beaumont)  
du 18 au 25 : HEYNARD (Pôle médical Lalinde)  
du 25 au 01/08 : GRENIER (Mouleydier)

### Août 2014

du 01 au 8 : REVOL (Couze)  
du 8 au 15 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)  
du 15 au 22 : PROVOST (CC les 3 Vallées Creysse)  
du 22 au 29 : DAVID (Beaumont)  
du 29 au 5/09 : HEYNARD (Pôle médical Lalinde)

### Septembre 2014

du 5 au 12 : GRENIER (Mouleydier)  
du 12 au 19 : REVOL (Couze)  
du 19 au 26 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)  
du 26 au 3/10 : PROVOST (CC les 3 Vallées Creysse)

### Octobre 2014

du 3 au 10 : DAVID (Beaumont)  
du 10 au 17 : HEYNARD (Pôle médical Lalinde)  
du 17 au 24 : GRENIER (Mouleydier)  
du 24 au 31 : REVOL (Couze)

### Novembre 2014

du 31/10 au 7 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)  
du 7 au 14 : PROVOST (CC les 3 Vallées Creysse)  
du 14 au 21 : DAVID (Beaumont)  
du 21 au 28 : HEYNARD (Pôle médical Lalinde)  
du 28 au 5/12 : GRENIER (Mouleydier)

### Décembre 2014

du 5 au 12 : REVOL (Couze)  
du 12 au 19 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)  
du 19 au 26 : PROVOST (CC les 3 Vallées Creysse)  
du 26 au 2/01 : DAVID (Beaumont)

J'appelle le **15** en cas

de besoin médical urgent  
de malaise  
de douleur thoracique  
de difficultés respiratoires

J'appelle le **17** en cas

de violence  
d'agression

J'appelle le **18** en cas

d'incendie  
d'accident de la route

## Droit de parole

Battus de 7 voix seulement lors du scrutin des élections municipales de mars dernier, avec 5 élus sur 23 conseillers au total, nous représentons la moitié de la population Lindoise pour siéger au conseil municipal.

Privés de tout poste d'adjoint, de toute délégation au sein des différents syndicats intercommunaux, privés de toute représentativité au sein des différents conseils (écoles, maison de retraite, hôpital, etc.), nous avons cependant intégré, avec 2 élus sur 10, comme la loi nous l'autorise, les différentes commissions municipales.

Notre faible représentation, nous conduit à figurer chacun dans de nombreuses commissions auxquelles nous participons avec assiduité et engagement.

Conscients de la mission que vous nous avez confiée, nous nous efforcerons de travailler au côté de l'équipe de Christian Bourrier, tout en maintenant une opposition constructive, avec un seul but, faire avancer Lalinde.

Les premières constatations en matière de finances communales, confirment les craintes que nous avions décelées et révélées lors des réunions publiques de la campagne électorale, (des charges de fonctionnement très importantes et de faibles marges de manœuvre pour les projets à venir), fruit du résultat de la politique menée dans le passé par une partie de la majorité municipale actuelle.

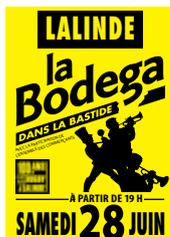
Les élus de l'opposition  
« LALINDE AUTREMENT »

# CALENDRIER des festivités de l'été

## JUIN

**Samedi 28 juin**

Bodega.  
A partir de 19 h la bastide est fermée  
USL Rugby 06 22 14 18 11



## JUILLET

**Du vendredi 4 juillet  
au dimanche 6 juillet**

Fête de la St Pierre  
Comité des Fêtes.



**Mardi 8 juillet**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme

**Mercredi 16 juillet**

Soirée festive avec animation au camping du Moulin de la Guillou  
Comité des Fêtes.

**Mardi 22 juillet**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme

**Samedi 26 juillet**

16<sup>e</sup> festival des Tradigordines.

### Pour plus de renseignements

[www.ville-lalinde.fr](http://www.ville-lalinde.fr)

Comité des Fêtes  
05 53 57 31 06

[mihardouin@orange.fr](mailto:mihardouin@orange.fr)

## AOÛT

**Mardi 5 août**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme

**Vendredi 8 août**

Bodega avec la banda « invino Veritas »  
+ spectacle de flamenco

**Samedi 9 et dimanche 10 août**

26<sup>e</sup> foire aux vins et produits régionaux.  
Lions Club des Bastides du Périgord  
06 08 64 85 95

**Mercredi 13 août**

Soirée festive avec animation  
au camping du Moulin de la Guillou  
Comité des Fêtes.

**Vendredi 15 août**

Soirée moules frites rue des Déportés  
ambiance années 80  
La Bazinie 06 88 07 58 17

**Samedi 16 août**

Sauveboeuf :  
les Foulées Lindoises de 12 km

**Mardi 19 août**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme.

**Vendredi 22 août**

Repas de la Bazinie  
sur la place du 14 juillet  
La Bazinie 06 88 07 58 17

### Un sentier, une histoire...

Nous vous invitons à découvrir un magnifique sentier cheminant entre la rivière Dordogne et le canal de Lalinde où se cache une riche faune et flore. Vous serez séduit par les vestiges d'un passé local méconnu qui s'offrent aux yeux du promeneur qui parcourt les berges de la rivière et du canal. Ce n'est pas de la randonnée mais de l'observation sous la forme d'une petite balade de 5 km accompagnée par un naturaliste.

Service Tourisme 05 53 61 08 55  
[ot.lalinde@ccbd.fr](mailto:ot.lalinde@ccbd.fr)

## VIDE-GRENIERS

**Dimanche 13 juillet**

Place de la Bazinie et Square Lignac

**Samedi 19 juillet**

Antiquités Brocante



**Dimanche 17 août**

Place de la Halle

**Dimanche 7 septembre**

Place de la Bazinie et Square Lignac

**Dimanche 28 septembre**

Place de la Halle

## SEPTEMBRE

**Mardi 2 septembre**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme

**Mardi 16 septembre**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme

**Vendredi 19, samedi 20  
et dimanche 21 septembre**

Saint-Agne  
23<sup>e</sup> festival de musique  
au cœur des Bastides  
Musique au Cœur des Bastides  
05 53 61 04 73

**Mardi 30 septembre**

Un sentier, une histoire...  
Service Tourisme

Directeur de publication  
Christian Bourrier

Rédaction  
Commission communication

Crédit Photos  
Alain Vergez, Michel Couderc,  
Isabelle Caut, Michel Autier, Sud-Ouest

Impression  
Création Lambert 05 53 61 02 60

Dépot légal juin 2014